

PROGRAMME

Evaluer un bien en cas d'expropriation ou de préemption

REF : EXI-005

CONTEXTE

Evaluer un bien foncier ou immobilier dans le cadre d'une procédure d'expropriation relève de techniques particulières qu'il convient de maîtriser. Dans le cadre d'une procédure d'expropriation dont la procédure est fortement réglementée et le juge en partie encadré, il est important de bien cerner les différentes méthodes de détermination des indemnités principales et accessoires susceptibles d'emporter l'adhésion du juge dans un cadre contradictoire normé

Les textes : Code l'expropriation, Charte du domaine, Charte de l'expertise en évaluation immobilière

lien du site boutique : <https://urlz.fr/oH Xt>

Durée

8.00 heures (1.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Maîtriser les techniques d'évaluation dans le cadre de l'expropriation.
- Permettre de vous impliquer dans une procédure d'expropriation dans sa partie négociation

Contenu de la formation

- 1ère séquence (4 h) – Expropriation : le cadre et les méthodes
 - Introduction
 - Cadre réglementaire (Le juge maître du jeu : un pouvoir d'appréciation souverain ; Le juge au pouvoir limité par des règles circonstanciées)
 - L'indemnité principale (Notion de marché et de valeur vénale ; Les outils de recherche : libération de la Data)
 - Les méthodes d'évaluation traditionnelles (par la comparaison ; par le revenu ; par le coût de reconstitution)
 - Les méthodes proscrites
 - Les indemnités accessoires (Les indemnités accessoires couramment admises ; Les indemnités accessoires particulières)
- 2ème séquence (4 h) – Expropriation : les cas pratiques
 - Examen de cas pratiques
 - Cas des terrains privilégiés
 - Cas des biens à composantes multiples
 - Cas des friches industrielles
 - Cas des campings
 - Problématique du trait de côte
 - Cas pratique sur le site de la dune du Pila (Grand site et bail emphytéotique)
 - Indemnisation du fonds de commerce v/ Indemnisation du transfert

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- Synthèse générale

Profils des apprenants

- Experts en évaluation immobilière, Expert fonciers, Experts judiciaires, Notaires, Expert-Géomètre, Négociateurs immobiliers ou toute personne impliquée dans la réalisation d'une expertise immobilière dans le cadre d'une procédure d'expropriation ou de préemption »

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

[Livret d'accueil participant](#)